

1024 E83

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE 1000 Bruxelles, le 17 avril 1984  
Boulevard de Berlaimont, 26-28

Direction Générale de l'Organisation  
des Etudes

Service des Activités Parascolaires  
et de perfectionnement des Maîtres et  
des Educateurs.

- Aux chefs d'établissement  
d'enseignement primaire,  
secondaire et supérieur autre  
qu'universitaire de l'Etat

POUR INFORMATION

aux services de l'Inspection  
aux associations de parents

OBJET : Séjours éducatifs au Centre Permanent d'Etude de la Nature à  
Sivry.

La Direction Générale de l'Organisation des  
Etudes administre le C.P.E.N., qui est spécialisé dans l'animation de  
séjours scolaires centrés sur l'astronomie, la météorologie, les sciences  
de la vie et la découverte de l'Entre-Sambre-et-Meuse. L'encadrement  
pédagogique est assuré 24 h sur 24 par le personnel du Centre. La durée  
du séjour va de la demi-journée ( 20 francs par personne ) à la semaine,  
au prix de 1.400 francs par personne en pension complète pour 5 jours,  
en ce compris les documents pédagogiques et divers droits d'entrée.

Les objectifs du stage sont définis de commun  
accord entre l'école et le Centre. Il est adaptable à des enfants de  
5ème primaire aussi bien qu'à des étudiants des enseignements supérieur  
et secondaire.

Les modalités d'organisation de ces séjours  
sont réglées par les circulaires ministérielles de la Communauté  
française : - 22 juin 1983 - Activités extérieures à l'établissement  
organisées dans le cadre des programmes  
d'études.

- 14 juillet 1983 - Organisation du mi-temps pédagogique.  
Les séjours qui vont du mercredi après-midi au jeudi soir, par exemple,  
rendent possible une nuit d'observations astronomique ou météorologique  
et ne nécessitent aucune autorisation préalable.

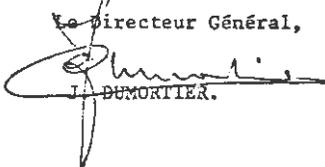
J'invite les chefs des établissements d'ensei-  
gnements supérieur et secondaire à sensibiliser les professeurs de géo-  
graphie et de sciences, les instituteurs en chef et les titulaires du  
degré supérieur de l'enseignement primaire, aux possibilités qu'offre  
le Centre.

Les renseignements complémentaires sont à  
demander au C.P.E.N.

Gare de Sivry  
Route de Mons 52  
6574 Sivry-Rance  
Tél : 060/ 45 51 28

Les options de séjour pour l'année scolaire 1984-1985 seront intrcduites  
auprès du Centre AVANT LE 31 MAI 1984.

Cette date du 31 mai passée, le Centre ne sera  
plus en mesure de garantir aux écoles de l'Etat la priorité d'accès dont  
elles bénéficient.

Le Directeur Général,  
  
J. DUMORTIER.